

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LASCOL ARO 1

Date de révision: 07.02.2017

Code du produit: 112

Page 1 de 6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LASCOL ARO 1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Inhibiteur de corrosion

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: LASCOL LUBRIFIANTS
Rue: 28 Avenue Carnot, BP 30038
Lieu: F-78290 CROISSY SUR SEINE
Téléphone: +33 09.80.52.18.73
e-mail: lascol.lubrifiants@gmail.com
Téléfax: +33 09.57.94.90.76

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1A

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 4

Mentions de danger:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut provoquer une allergie cutanée.

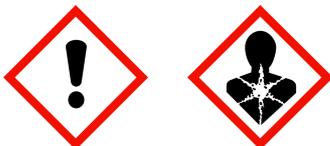
Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Weißöle nach dab

Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes, <2% aromatics

synthetisches neutrales Calciumpetroleumsulfonat

Mention Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P321 Traitement spécifique (voir Informations sur cette étiquette).
P331 NE PAS faire vomir.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LASCOL ARO 1

Date de révision: 07.02.2017

Code du produit: 112

Page 2 de 6

P362+P364
P501Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Éliminer le contenu/réceptacle dans déchets dangereux.**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
8042-47-5	Weißöle nach dab			50 - < 100 %
	232-455-8		01-2119487078-27	
	Asp. Tox. 1; H304			
64741-65-7	Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes, <2% aromatics			30 - < 35 %
	918-167-1		01-2119472146-39	
	Flam. Liq. 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 4; H226 H304 H413			
	synthetisches neutrales Calciumpetroleumsulfonat			1 - < 2,5 %
	263-093-9			
	Skin Sens. 1A; H317			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaises persistants, consulter un médecin. Ne rien faire ingurgiter en cas de perte de conscience ou de convulsions.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir.

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Brouillard d'eau. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone. Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone (CO₂).

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LASCOL ARO 1

Date de révision: 07.02.2017

Code du produit: 112

Page 3 de 6

Oxydes de soufre.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter la formation de brouillard d'huile.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Température de stockage conseillée : 5-40 °C

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Durée de stockage maximale : 3 Jahr

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Protection des mains**

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection de la peau

Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Établir un plan de protection de la peau.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LASCOL ARO 1

Date de révision: 07.02.2017

Code du produit: 112

Page 4 de 6

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	marron	
Odeur:	caractéristique	
		Testé selon la méthode
pH-Valeur:	non applicable	
Modification d'état		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	187-213 °C	
Point d'éclair:	62 °C	DIN 51755
Limite inférieure d'explosivité:	0,6 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité:	10 vol. %	
Température d'inflammation:	>200 °C	
Pression de vapeur:	non déterminé	
Densité (à 20 °C):	0,81 g/cm ³	DIN 51757
Hydrosolubilité:	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.	
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	5 mm ² /s	ASTM D 7042

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Protéger contre: forte chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Eviter ce qui suit : Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: aucune/aucun

Information supplémentaire

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

Les données se rapportent au composant principal.

Toxicité aiguë

en cas d'ingestion: DL50: > 2000mg/kg Rat

Contact avec la peau: DL50: > 2000mg/kg Rat

en cas d'inhalation: CL50: > 5mg/1/4hRat.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LASCOL ARO 1

Date de révision: 07.02.2017

Code du produit: 112

Page 5 de 6

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
8042-47-5	Weißöle nach dab				
	par voie orale	DL50 >5000 mg/kg	Ratte	OECD 401	
	dermique	DL50 >2000 mg/kg	Kaninchen	OECD 402	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 >5000 mg/l	Ratte	OECD 403	
64741-65-7	Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes, <2% aromatics				
	par voie orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat		

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de risques spéciaux à signaler. Expériences tirées de la pratique.

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

Peut s'enrichir dans les organismes.

Le produit n'est pas facilement biodégradable.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
8042-47-5	Weißöle nach dab					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >1000 mg/l	96 h	Leuciscus idus	OECD 203	
64741-65-7	Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes, <2% aromatics					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >1000 mg/l	96 h	Fish		

12.4. Mobilité dans le sol

dans l'état fourni: liquide

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Code d'élimination des déchets - Produit**

130899 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles usagées non spécifiées ailleurs; déchets non spécifiés ailleurs; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Néant

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Néant

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LASCOL ARO 1

Date de révision: 07.02.2017

Code du produit: 112

Page 6 de 6

Transport maritime (IMDG)**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Néant

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28: Hydrocarbures, C11-C12, isoalkanes, <2% aromatics

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)